

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

Province de Québec  
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, vendredi le 6 juillet 2007, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, MM les conseillers, Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse, Yves Sigouin et André Tremblay sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse.

Mme la conseillère Carine Lachapelle est absente.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

Mme Pauline Legault, trésorier, est aussi présente (jusqu'à 20h30).

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Déborah Bélanger, mairesse, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 19h30.

211/06-07-07

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe en reportant l'item suivant à une prochaine séance :

*I.1 Mandat professionnel pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout.*

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

#### **A Ouverture**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2007
3. Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 juin 2007

#### **Période de questions du public**

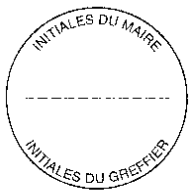
#### **B Gestion financière**

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de juin 2007
2. Rapport financier de la Ville pour l'exercice financier 2006 et rapport du vérificateur : dépôt et approbation
3. Demande d'aide financière dans le cadre du Programme de transfert aux municipalités de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et la contribution du Québec

#### **C Gestion administrative**

1. Retrait du règlement numéro 111 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97
2. Embauche de personnel
3. Entente avec la SADC et son partenaire Service Canada

#### **D Contrats et appels d'offres**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

### E Avis de motion

1. Avis de motion : Règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97

### F Adoption des règlements

1. Adoption du règlement numéro 112 autorisant l'achat d'un camion diesel neuf 10 roues avec des équipements de déneigement et une benne 4 saisons et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts
2. Règlement numéro 112 : Date de la tenue du registre

### G Sécurité publique

### H Transport routier

1. Protocole d'entente relatif au projet de réaménagement de la route 117 dans le secteur L'Annonciation entre le gouvernement du Québec (ministère des Transports) et la Ville : demande de modification pour la description des travaux

### I Hygiène du milieu

1. Mandat professionnel pour la réalisation d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout - *reporté*

### J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Embauche d'un inspecteur en bâtiment
2. Mandat à un avocat : Dossiers d'infraction
3. Programme d'esquisses 2007 de Rivière-Rouge
4. Barrière au Lac Tibériade

### K Loisirs et culture

### L Divers

1. Tournoi de pêche de l'Association des résidents du Lac Marsan
2. Tournoi de golf de la Fondation du CHDL-CRNV

### Période de questions du public

### M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

### ADOPTÉE

212/06-07-07

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2007

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2007;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

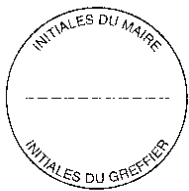
### ADOPTÉE

213/06-07-07

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 26 JUIN 2007

**CONSIDÉRANT** que les membres du Conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 juin 2007;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

Que le procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 juin 2007 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

### ADOPTÉE

#### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Présence d'algues bleues au Lac-Paquet en juin 2007 : demande à la Ville de prendre d'autres tests le plus tôt possible;
- Formation d'un Comité de citoyens à Rivière-Rouge, dossiers à traiter : revitaliser modestement le centre-ville, contrer la pollution des lacs, etc.;
- Renaturalisation des rives du Lac-Vert : prochaines étapes concrètes;
- Règlement de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR) pour déplacer leurs réunions à La Conception : demande d'opposition à la Ville;
- Feuillet d'informations pour les associations de lacs;
- Règlement d'emprunt numéro 111 pour travaux d'aménagement du centre-ville : plainte sur les heures d'ouverture du registre le 22 juin 2007, explications sur le protocole d'entente signé en 2006 avec le ministère des Transports;
- Règlement pour l'utilisation de pesticides et de fertilisants : collecte de produits sur le territoire;
- Déboisement des bords de lacs : plaintes de 2006 et une plainte de 2005 pour le Lac-aux-Bois-Francis;
- Fibre optique et son suivi;
- Travaux demandés en 2007 sur le chemin du Lac-Lanthier Ouest suite aux travaux de fossés débutés en 2006;
- Reboisement des rives versus les champs d'épuration non conformes;
- Épandage insuffisant à 2 fois par année d'abat-poussière sur la montée des Lacs-Noirs;
- Problèmes suite aux travaux exécutés au printemps 2007 sur le chemin du Lac-Boileau Ouest;
- Travaux demandés en 2007 sur le chemin du Petit-Gard.

### GESTION FINANCIÈRE

214/06-07-07

#### ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JUIN 2007

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de juin 2007 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. # 514322 à 514640) :	133 166,24 \$
Remises fédérales et provinciales :	85 182,57 \$
Comptes courants (ch. # 70883 à 71087) :	628 995,31 \$
Total :	847 344,12 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

### ADOPTÉE

215/06-07-07

#### **RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2006 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR : DÉPÔT ET APPROBATION**

Mme Pauline Legault, trésorier, présente en résumé le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour la Ville et l'agglomération de Rivière-Rouge pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006.

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le rapport financier de la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, pour l'exercice financier 2006 soit adopté, tel que préparé par la firme comptable Amyot Gélinas, SENC.

Que le rapport du vérificateur soit également adopté, tel que préparé par la firme comptable Amyot Gélinas, SENC.

### ADOPTÉE

Mme Pauline Legault, trésorier, quitte la séance. Il est 20h30.

216/06-07-07

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TRANSFERT AUX MUNICIPALITÉS DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC**

**ATTENDU** que la Ville a pris connaissance du Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale et de ses annexes;

**ATTENDU** que la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

### EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que la Ville s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle.

Que la Ville s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen du transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec.

Que la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi, à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions, de la programmation de



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

travaux transmise le 24 mai 2007 et modifiée le 6 juillet 2007 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions.

Que la Ville s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**ADOPTÉE**

### GESTION ADMINISTRATIVE

217/06-07-07

#### RETRAIT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 111 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 97

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal a adopté, le 11 juin 2007, le règlement numéro 111 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97;

**CONSIDÉRANT** que lors de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 111 tenue le 22 juin 2007, 699 personnes habiles à voter ont apposé leur signature alors que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 342;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de l'article 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, tant que l'avis du scrutin référendaire n'a pas été publié, le Conseil peut, par résolution, retirer le règlement;

**EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

De retirer, conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le règlement numéro 111 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97.

**ADOPTÉE**

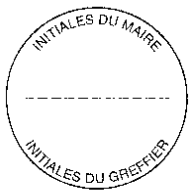
218/06-07-07

#### EMBAUCHE DE PERSONNEL

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'entériner l'embauche du personnel suivant :

- Mme Manon Tardif au poste temporaire de réceptionniste perception de taxes à compter du 19 juin 2007,
- M. David Poirier au poste d'étudiant à compter du 18 juin 2007,



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

- M. Yannick Bédard au poste d'étudiant à compter du 26 juin 2007,
- M. Denis Vincent au poste de sauveteur adjoint à la piscine à compter du 25 juin 2007,
- M. Christian Varenne au poste temporaire de journalier à compter du 18 juin 2007,

le tout conformément à la convention collective de travail en vigueur.

### ADOPTÉE

219/06-07-07

#### ENTENTE AVEC LA SADC ET SON PARTENAIRE SERVICE CANADA

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la conclusion d'une entente avec la SADC d'Antoine-Labelle et son partenaire Service Canada les autorisant à continuer en complémentarité avec les services déjà offerts par le centre d'accès communautaire résidant dans les locaux de la bibliothèque, un service d'information et d'accompagnement des citoyens en matière d'assurance emploi, du programme de sécurité du revenu, d'information sur le marché du travail et autres, qui sera offert le mardi de 9h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 à toutes les deux semaines.

### ADOPTÉE

#### AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 113 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE ET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR UNE PARTIE DE LA RUE L'ANNONCIATION ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 97

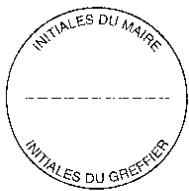
M. le conseiller Denis Lacasse donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 113 décrétant des travaux d'aménagement du centre-ville et des travaux de construction de trottoirs et d'égout pluvial sur une partie de la rue L'Annonciation et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts et abrogeant le règlement numéro 97 du 7 juillet 2006.

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du contenu du règlement, le conseiller Denis Lacasse demande une dispense de lecture dudit règlement lors de son adoption conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes.

#### ADOPTION DES RÈGLEMENTS

220/06-07-07

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 112 AUTORISANT L'ACHAT D'UN CAMION DIESEL NEUF 10 ROUES AVEC DES ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT ET UNE BENNE 4 SAISONS ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN ASSUMER LES COÛTS



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

Les membres du Conseil déclarent avoir reçu et lu le projet de règlement numéro 112 et renoncent à sa lecture, ledit projet de règlement leur ayant été remis à la séance d'ajournement du 26 juin 2007 et ayant été transmis à Mme la mairesse Déborah Bélanger et à M. le conseiller Normand Gravel le 3 juillet 2007.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'adopter le règlement numéro 112 autorisant l'achat d'un camion diesel neuf 10 roues avec des équipements de déneigement et une benne 4 saisons et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts.

### **ADOPTÉE**

**Le texte intégral du règlement numéro 112 autorisant l'achat d'un camion diesel neuf 10 roues avec des équipements de déneigement et une benne 4 saisons et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts est reproduit au livre des règlements.**

221/06-07-07

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 112 : DATE DE LA TENUE DU REGISTRE**

**CONSIDÉRANT** l'adoption du règlement numéro 112 autorisant l'achat d'un camion diesel neuf 10 roues avec des équipements de déneigement et une benne 4 saisons et décrétant un emprunt à long terme pour en assumer les coûts;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de tenir un registre afin de permettre aux personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire, de se prononcer sur ledit règlement numéro 112;

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public sera affiché à l'endroit déterminé par le Conseil et publié dans le journal L'Information du Nord édition du 14 juillet 2007;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De tenir un registre pour les personnes habiles à voter de l'ensemble de la Ville, le vendredi 20 juillet 2007 de 9 heures à 19 heures, au bureau de la Ville situé au 25 rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

### **ADOPTÉE**

### **TRANSPORT ROUTIER**

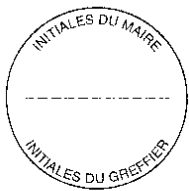
222/06-07-07

### **PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF AU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 117 DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (MINISTÈRE DES TRANSPORTS) ET LA VILLE : DEMANDE DE MODIFICATION POUR LA DESCRIPTION DES TRAVAUX**

**CONSIDÉRANT** que la Ville a conclu en 2006 un protocole d'entente relatif au projet de réaménagement de la route 117 dans le secteur L'Annonciation avec le gouvernement du Québec (ministère des Transports);

**CONSIDÉRANT** que ce protocole stipule l'ensemble des travaux à réaliser;

**CONSIDÉRANT** que suite au résultat de la procédure d'enregistrement pour le règlement d'emprunt visant au financement des travaux d'aménagement du centre-



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

ville à Rivière-Rouge, le Conseil municipal désire réviser à la baisse ses coûts pour ces travaux;

**CONSIDÉRANT** que le ministère des Transports (MTQ) a déjà prévu une subvention de 1 500 000,00 \$ pour le réaménagement du centre-ville afin de contrer les effets négatifs du contournement sur notre économie locale;

**CONSIDÉRANT** que suite au contournement de la 117, le MTQ remettra à la Ville le tronçon désaffecté de l'ancienne 117, lequel tronçon deviendra à la charge exclusive des contribuables de Rivière-Rouge;

**CONSIDÉRANT** que la Ville désire effectuer l'ensemble des travaux prévus au protocole dans le secteur Centre;

**CONSIDÉRANT** que la Ville désire reporter à une période indéterminée la confection des trottoirs dans les secteurs nord et sud, mais désire réaliser tout de même les travaux prévus à la charge du MTQ dans ces mêmes secteurs nord et sud;

**CONSIDÉRANT** que l'article 4.h) du protocole nous oblige à réaliser l'ensemble des travaux;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général de la Ville à envoyer une lettre à M. Doris Mercier, directeur par intérim des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports, à l'effet de demander audit ministère de modifier le protocole d'entente no. 88-304 intervenu entre le ministère des Transports et la Ville de Rivière-Rouge en apportant les corrections suivantes à l'article 3.b) sous la rubrique « pour la MUNICIPALITÉ »:

#### **Secteur nord de la « ROUTE » :**

- enlever les travaux « de construction d'un trottoir entre la rue Landry et l'entrée de l'hôpital »;

#### **Secteur sud de la « ROUTE » :**

- enlever les travaux « de construction d'un trottoir entre la montée Paquette et la rue des Cyprès (côté est) ».

Qu'ainsi, à l'article 3.b) qui décrit les travaux à la charge de la Ville, il n'y aurait plus de secteur nord et dans le secteur sud de la « ROUTE », il subsisterait seulement la normalisation des entrées privées et commerciales.

Que l'ensemble des travaux à la charge du MTQ prévus à l'article 3.a) demeurent inchangés.

### **ADOPTÉE**

## **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

223/06-07-07

### **EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

De procéder à l'embauche de Mme Pascale Duquette au poste d'inspecteur en bâtiment à temps partiel régulier à compter du 2 juillet 2007, conformément à la convention collective de travail en vigueur.

**ADOPTÉE**

224/06-07-07

### **MANDAT À UN AVOCAT : DOSSIERS D'INFRACTION**

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Pierre Chartrand, avocat, pour prendre les recours légaux appropriés pour faire respecter la réglementation d'urbanisme, incluant la rédaction de constats d'infraction sous forme pénale, relativement :

- à la construction d'un bâtiment non conforme effectuée sans permis pour les matricules numéros 9647-73-2510 et 2252-32-2030;
- à la construction non conforme de murs de soutènement sur la rive pour le matricule numéro 1456-89-9717.

**ADOPTÉE**

225/06-07-07

### **PROGRAMME D'ESQUISSES 2007 DE RIVIÈRE-ROUGE**

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la mise sur pied d'un programme d'esquisses de Rivière-Rouge, par lequel la Ville s'engage à payer les frais relatifs à la réalisation d'une esquisse pour les propriétaires d'immeubles situés sur la rue L'Annonciation et sur le boulevard Fernand-Lafontaine dans la zone urbaine, désirant procéder à des rénovations de la façade de leur bâtiment conjointement avec le propriétaire dans une proportion de 50 % chacun.

D'autoriser le remboursement de la portion payée par le propriétaire à celui-ci après la fin des travaux.

Que ce programme ne soit valide que pour l'été 2007 et qu'il soit limité à la réalisation de cinq (5) esquisses.

Que pour avoir droit au remboursement, le propriétaire devra avoir complété les travaux de rénovation au plus tard le 31 décembre 2009.

**ADOPTÉE**

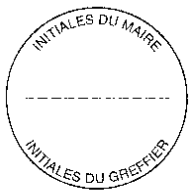
226/06-07-07

### **BARRIÈRE AU LAC TIBÉRIADE**

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,  
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'installation d'une barrière, sans cadenas, au quai public du Lac Tibériade au plus tôt en 2007 et de procéder à la confection et à l'installation d'une pancarte à cet endroit à l'effet d'indiquer que les procédures reliées au lavage des bateaux seront effectives pour la saison estivale 2008.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

### DIVERS

227/06-07-07

#### TOURNOI DE PÊCHE DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC MARSAN

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 50,00 \$ à L'Association des résidents du Lac Marsan pour la réalisation de leur tournoi de pêche annuel qui aura lieu le samedi 21 juillet 2007.

### ADOPTÉE

228/06-07-07

#### TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU CHDL-CRHY

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'achat de 4 billets au coût de 150,00 \$ chacun ainsi qu'une commandite de 125,00 \$ pour le tournoi de golf bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHY qui aura lieu le 27 août 2007.

### ADOPTÉE

#### Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Règlement d'emprunt numéro 113 pour travaux d'aménagement du centre-ville : justification des trottoirs de huit (8) pieds, autres façons de taxer, voir si une autre consultation est à venir, demande de tenue d'un registre dans le secteur Sainte-Véronique, problèmes de déneigement dans les parties rétrécies de la rue;
- Bio-réacteur au Centre de tri;
- Formation d'un Comité provisoire de citoyens;
- Dettes de la Ville;
- Autres projets d'immobilisations de la Ville (garage, poste incendie à La Macaza, agrandissement de l'Hôtel de Ville);
- Adoption d'un règlement pour le lavage de bateaux (prévu en 2008 avec les procédures s'y rapportant);
- Site internet de la Ville sous-utilisé et non à jour.

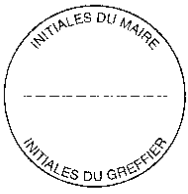
229/06-07-07

#### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,  
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 22h07.

### ADOPTÉE



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2007

**À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.**

**LA MAIRESSE**

**LA GREFFIÈRE ADJOINTE**

\_\_\_\_\_  
**Déborah Bélanger**

\_\_\_\_\_  
**Lise Cadieux**